Question du mois

Quelles conséquences provoquent les parasites émergents?

ÉCOPHYTO PIC Le portail de la protection intégrée des cultures

Définition

La notion d'émergence est liée, soit à un nouveau parasite décrit par la science, soit à un parasite dont l'aire d'incidence ou la gamme d'hôtes augmentent.

Causes de l'émergence

Elle peut être due à une intensification ou à une diversification des échanges commerciaux de produits agricoles, à des modifications de l'environnement (changement climatique, modifications des pratiques culturales) ou encore aux progrès de la science (détection et identification de nouveaux organismes).

Quels enjeux?

Les enjeux sont multiples: atteinte à la biodiversité, difficultés à les maitriser du fait des régulations naturelles non efficaces et augmentation des interventions chimiques, conséquences sur la santé publique (allergies), et enfin incidences économiques (diminution des rendements, freins aux exportations).

Un exemple récent Drosophila suzukii

Quelles actions à mener en cas de détection ?

Les organisations nationales de protection des végétaux ont différentes obligations pour bien gérer les parasites émergents.

Notifier les nouveaux foyers et les introductions

Il est important:

- d'avoir une connaissance des maladies et les ravageurs existants afin d'établir un diagnostic fiable,
- d'organiser un **réseau d'experts** afin d'identifier ces parasites.

La mise au point **d'outils de diagnostic** ou de **modèles** de dispersion peut nécessiter de longues recherches.

Analyser les risques phytosanitaires

Ce processus étudie un grand nombre de données pour **évaluer** si un organisme est nuisible (risque de dispersion rapide et d'établissement mis en parallèle avec l'impact sur l'économie l'environnement et la société) et propose des solutions pour **gérer** le risque (réglementation, mesures phytosanitaires à prendre),

Protéger son territoire contre les introductions et empêcher la dissémination

L'OEPP* gère une base de données sur les émergences actuelles et prévisibles de ses pays membres. Au niveau national, des **plans d'urgence** peuvent être mis en place allant de la définition de mesures de surveillance jusqu'à la destruction des végétaux contaminés et des interdictions de plantations.

**Organisation Européenne et méditerranéenne de Protection des plantes*

Quelques exemples parmi les 250 organismes de quarantaine

Ils sont tous référencés dans la directive 2000/29. L'introduction et la propagation de ces parasites émergents sont interdits dans l'UE.

Bactériose du kiwi
P. syringae pv. Actinidiae
Détectée en 2010, présent sur la quasi-totalité des aires de production.

Candidatus liberibacter solanacearum sur carotte et pomme de terre
Bactérie détectée en 2012 provoquant des pertes de récolte jusqu'à 100%, et des problèmes d'exportation des semences de carotte.

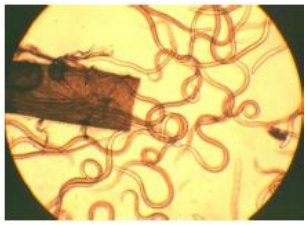

Nématode du pin
Bursaphelenchus xylophilus
Organisme de quarantaine depuis 1986 provoquant la mort des pins en quelques semaines.

Pour en savoir plus :

Article ÉCOPHYTO PIC « Parasites émergents »

Pour aller plus loin :

Séminaire RFSV
Invasions biologiques : conséquences pour la surveillance et le diagnostic